



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
US OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) et Canada SIMDUT 2015
qui comprend la Loi sur les produits dangereux (HPA) modifiée et le Règlement sur les
produits dangereux (HPR)

Date de révision 27-avr.-2026

Version 2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Wynn's Aircofresh

Autres moyens d'identification

Code du produit WN 16301

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée See directions provided with product

Limitations relatives à l'utilisation All other applications

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

ITW Professional Automotive Products
3606 Craftsman Blvd.
Lakeland, FL 33803

Distributeur

Adresse du fabricant

Également distribué par:

Logistic Distribution
550 Industrial Drive
Milton, ON, Canada L9T 5A6

Fabriqué et distribué par:

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 863-665-3338

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003583

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage

**Danger****Mentions de danger**

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Mentions de mise en garde - Stockage

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Hazards classified under paragraph (d)(1)(ii) of 1910.1200

Aucune information disponible.

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Substance**

non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéros CAS	% massique	Loi de vérification des informations relatives aux matières dangereuses, numéro de registre (n° de registre HMIRA)	Date de dépôt à la HMIRA et date d'accord d'exemption (le cas échéant)
1,1-difluoroethane	75-37-6	45-70%	-	-
éthanol	64-17-5	10-30%	-	-
Acétone	67-64-1	10-30%	-	-

RUBRIQUE 4: Premiers secours**Description des premiers secours**

Conseils généraux	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure.
Effets de l'exposition	Peut provoquer le cancer.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.
Dangers spécifiques dus au produit chimique	Aucune information disponible.
Données d'explosion	
Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun(e).
Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Autres informations	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH
éthanol 64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 1000 ppm; TWA: 1900 mg/m ³ ; IDLH: 3300 ppm
Acétone 67-64-1	TWA: 250 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³ (vacated) TWA: 750 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) STEL: 2400 mg/m ³ The acetone STEL does not apply to the cellulose acetate fiber industry. It is in effect for all other sectors. (vacated) STEL: 1000 ppm	TWA: 250 ppm; TWA: 590 mg/m ³ ; IDLH: 2500 ppm

Nom chimique	Alberta	Colombie Britannique	Ontario	Québec
éthanol 64-17-5	TWA: 1000 ppm; TWA: 1880 mg/m ³ ;	STEL: 1000 ppm;	STEL: 1000 ppm;	STEV: 1000 ppm;
Acétone 67-64-1	TWA: 500 ppm; TWA: 1200 mg/m ³ ; STEL: 750 ppm; STEL: 1800 mg/m ³ ;	TWA: 250 ppm; STEL: 500 ppm;	TWA: 250 ppm; STEL: 500 ppm;	TWAEV: 250 ppm; STEV: 500 ppm;

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve et Labrador	Nouvelle-Écosse
éthanol	STEL: 1000 ppm;	STEL: 1000 ppm;	STEL: 1000 ppm;	STEL: 1000 ppm;

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve et Labrador	Nouvelle-Écosse
Acétone	TWA: 250 ppm; STEL: 500 ppm;	TWA: 250 ppm; STEL: 500 ppm;	TWA: 250 ppm; STEL: 500 ppm;	TWA: 250 ppm; STEL: 500 ppm;

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
éthanol	TWA: 1000 ppm; STEL: 1250 ppm;	STEL: 1000 ppm;	TWA: 1000 ppm; STEL: 1250 ppm;	TWA: 1000 ppm; TWA: 1900 mg/m ³ ; STEL: 1000 ppm; STEL: 1900 mg/m ³ ;
Acétone	TWA: 500 ppm; STEL: 750 ppm;	TWA: 250 ppm; STEL: 500 ppm;	TWA: 500 ppm; STEL: 750 ppm;	TWA: 1000 ppm; TWA: 2400 mg/m ³ ; STEL: 1250 ppm; STEL: 3000 mg/m ³ ;

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Nom chimique	ACGIH
Acétone 67-64-1	25 mg/L - urine (Acetone) - end of shift

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques	Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Utiliser une protection respiratoire adaptée. Consultez un spécialiste de l'hygiène industrielle pour déterminer la protection respiratoire adaptée à votre utilisation particulière de cette matière.
Remarques générales en matière d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol liquide Spray
État physique	Aérosol
Couleur	Incolore
Odeur (inclut le seuil olfactif)	

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition (ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition)	57 °C / 134.6 °F	
Inflammabilité (solide, gaz)		
Limites d'inflammabilité dans l'air	Aérosol inflammable	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Not applicable to aerosols	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
SADT (°C)	Aucune donnée disponible	
pH	Aucune donnée disponible	
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	< 14 mm ² /s	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Solubilité	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur (inclut le taux d'évaporation)	57-77	
Taux d'évaporation	non applicable	
Masse volumique et/ou densité	0.873	
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible	
Densité	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Heavier than Air	
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune donnée disponible	
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible	

Autres informations**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

Réactivité	Not reactive under normal conditions of use.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune information disponible.
Conditions à éviter	Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
Produits de décomposition dangereux	Combustion may produce carbon dioxide and carbon monoxide.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiquesInformations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
------------	---

Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (voie orale)	6,656.40 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	15,778.50 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	437,836.50 ppm
ETAmél (inhalation-vapeurs)	99,999.0000 mg/L
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	111.70 mg/L

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
1,1-difluoroethane 75-37-6	-	-	= 437500 ppm (Rat) 4 h
éthanol 64-17-5	= 7060 mg/kg (Rat)	-	= 116.9 mg/L (Rat) 4 h = 133.8 mg/L (Rat) 4 h
Acétone 67-64-1	= 5800 mg/kg (Rat)	> 15700 mg/kg (Rabbit)	= 50100 mg/m ³ (Rat) 8 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	Aucune information disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune information disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Contient un cancérigène connu ou supposé. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérigènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
--------------	-------	------	-----	------

éthanol 64-17-5	A3 - Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans	Group 1 - Carcinogenic to humans	Known Human Carcinogen	Present
Acétone 67-64-1	A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen	-	-	-

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
éthanol 64-17-5	-	LC50: 12.0 - 16.0mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: >100mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 13400 - 15100mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	LC50: 9268 - 14221mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =2mg/L (48h, Daphnia magna)
Acétone 67-64-1	-	LC50: 4.74 - 6.33mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 6210 - 8120mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =8300mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	EC50 = 14500 mg/L 15 min	EC50: 10294 - 17704mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 12600 - 12700mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
éthanol 64-17-5	-0.35
Acétone 67-64-1	-0.24

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser les récipients vides.
Numéro de déchet EPA, États-Unis	U002
Californie, informations sur les déchets	Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Note: Ces informations ne sont pas destinées à transmettre toutes les informations réglementaires spécifiques relatives à ce produit. Les classifications de transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par les variations régionales ou nationales des réglementations. Il est de la responsabilité de l'organisation de transport de respecter toutes les lois, réglementations et règles applicables relatives au transport du matériel.

DOT

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1950
Nom d'expédition	Aérosols, Flammable Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport	2.1

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS, INFLAMMABLES Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport	2.1

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	Aérosols, Flammable Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport	2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations internationales**

Le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants non applicable

La Convention de Rotterdam non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECI	Est conforme
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECI - Inventaire coréen des produits chimiques existants
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales des États-Unis**SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Acétaldéhyde - 75-07-0	0.1

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

Catégories de danger selon SARA**311/312, États-Unis**

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Non
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	Quantités de substances extrêmement dangereuses à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
Acétone 67-64-1	5000 lb / kg (final RQ)	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie.

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
1,1-difluoroethane 75-37-6	X	X	-
éthanol 64-17-5	X	X	X
Acétone 67-64-1	X	X	X
Acétaldéhyde 75-07-0	X	X	X

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA	Dangers pour la santé 1	Inflammabilité 3	Instabilité 0	Dangers particuliers -
HMIS	Dangers pour la santé 1	Inflammabilité 3	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Légende de l'astérisque Danger chronique

* = Danger chronique pour la santé

Date de révision 27-avr.-2026

Remarque sur la révision Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

Avertissement Illinois Tool Works Inc. estime que les informations contenues dans cette fiche technique sont exactes à la date de compilation. Cependant, Illinois Tool Works Inc. ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations. L'utilisateur est responsable d'évaluer si ces informations ou ce produit sont adaptés à un usage particulier et adaptés à une utilisation ou une application particulière. Les informations contenues dans cette fiche technique peuvent ne pas être valides si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans des processus pour lesquels il n'a pas été conçu. Illinois Tool Works Inc. décline toute responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires de quelque nature que ce soit, y compris la perte de profits, résultant de la vente ou de l'utilisation de ce produit. Assurez-vous d'avoir la version la plus récente de cette fiche technique en nous contactant ou en consultant notre site Web.